



Saint Appolinaire



Bulletin municipal 2019

www.saint-appolinaire.jimdo.com

 SaintAppoofficiel

Sommaire



Édito	3
Réalisations et projets 2019	4
L'adressage postal pour 2019	6
La COR vous accompagne au quotidien.....	7
La forêt des Monts du Beaujolais	8
Comité des fêtes	12
Saint Appolinaire et la guerre de 14-18	14
Animations et cérémonies.....	15
UCHS - Union des chasseurs du Haut Soanan.....	16
Le Club Accueil Amitié.....	17
Ateliers enfants	18
Adresses utiles	20
État civil 2018.....	22





Édito



Saint-Appolinaire vient de franchir un cap à la fois important et symbolique : notre village a dépassé la barre des 200 habitants (contre un peu plus de 100 dans les années 1970). Nous restons une des plus petites communes du Rhône mais notre démographie se situe parmi les plus dynamiques de la région.

Ce dynamisme constitue une bonne nouvelle même s'il ne suffira pas à faire vraiment «revivre» notre petit bout de Beaujolais vert. Pour éviter que Saint-Appo ne devienne plus qu'un simple village-dortoir, il faut maintenant veiller à mieux intégrer les nouveaux habitants et les derniers arrivants doivent aussi participer davantage à la vie locale.

C'est le travail de tous, anciens et nouveaux, mais aussi, et bien sûr, la tâche de la municipalité. Celle-ci continuera à œuvrer dans l'intérêt de tous, à travers une gestion saine, efficace, proche des habitants et concentrée avant tout sur l'amélioration de la vie quotidienne.

Ces quelques mots dits, je vous souhaite, à toutes et à tous, à vos familles comme à l'ensemble de vos proches, d'excellentes Fêtes de Noël et une très bonne année 2019.

*Très cordialement
Pascal Reynard*

Vœux des conseillers

L'ensemble de vos neuf conseillers vous souhaitent, de tout cœur, leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.



Evelyne Prêle



Patrick Bost



Didier Lacroix



Louis Besacier



Geneviève Barbier



Xavier Dessertine



Thierry Coffre



Nadège Cuminatto-Sermadiras

UNE DATE A RETENIR : LE SAMEDI 12 JANVIER

Comme l'an dernier, le maire et le conseil invitent toute la population à une **cérémonie de vœux** qui se tiendra le **samedi 12 janvier à 11h00** à la salle Etienne Villand.

Venez nombreux pour échanger avec vos élus et ... boire un verre !



Investissements : cap maintenu malgré les difficultés

En dépit d'un contexte financier toujours plus difficile, notre commune va continuer en 2019 ses investissements avec le lancement de nouveaux travaux et l'avancée du projet d'extension de la salle communale.

L'année 2018 a été marquée notamment par la **réfection du chemin des Bruyères** pour un coût d'environ 12.000 euros HT (subventionnée à hauteur de 5.200 euros par le département), la **plantation de près d'un millier d'arbres** dans la forêt communale et divers **travaux dans les locaux communaux** (mur de la mairie, logements communaux...).

2019 verra le début des **travaux de mise en accessibilité de la mairie** avec la création de places de parking pour handicapés et la réfection de la voirie près du cimetière, pour un montant voisin de 12.000 euros HT, financé grâce à une subvention de 5.200 euros (déjà obtenue au titre des amendes de police).

La nouvelle année devrait également voir des avancées significatives dans le **projet d'agrandissement de la salle Etienne Villand** pour que notre village dispose, enfin, d'un « lieu de vie » digne de ses habitants et de ses associations.

L'acquisition du terrain nécessaire

à cette opération, qui a malheureusement pris du retard (pour une affaire d'indivision), se fera dans les prochains mois. Des subventions importantes devraient aussi être obtenues dès 2019 pour financer une bonne partie de ce projet (des engagements en ce sens ont déjà été pris par le département et la communauté de communes).

Malgré un coût important, ces travaux, qui devraient se finaliser en 2020 ou 2021, pourraient être financés sans emprunt ou avec un emprunt assez modeste.

Notre commune peut envisager un tel projet car sa **dette a été divisée par six depuis 2014** (11.000 euros à fin 2018 contre 63.000 euros début 2014).

Cette réduction de la dette a été obtenue sans augmentation des impôts locaux. Et grâce à une gestion rigoureuse qui a permis de faire face aux difficultés liées à la chute des dotations de l'État, à la baisse générale des subventions et au recul des revenus de la forêt communale.



Rénovation du mur de la mairie



Réalisations et projets 2019

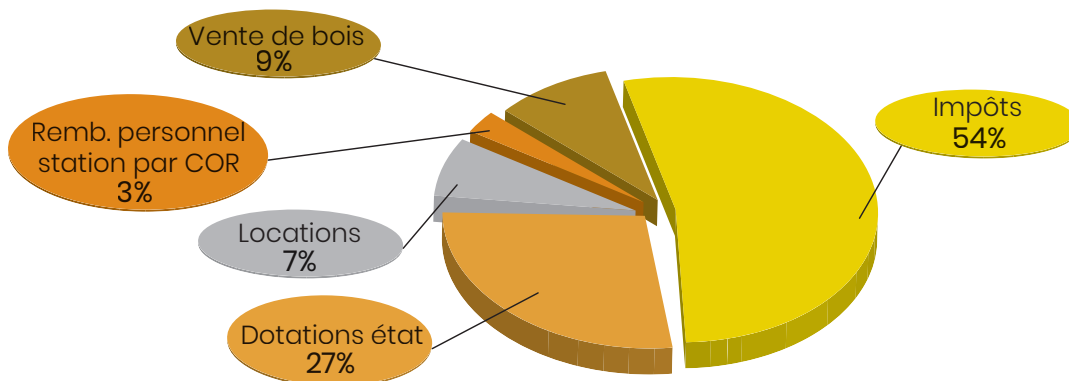


Réfection du chemin des Bruyères

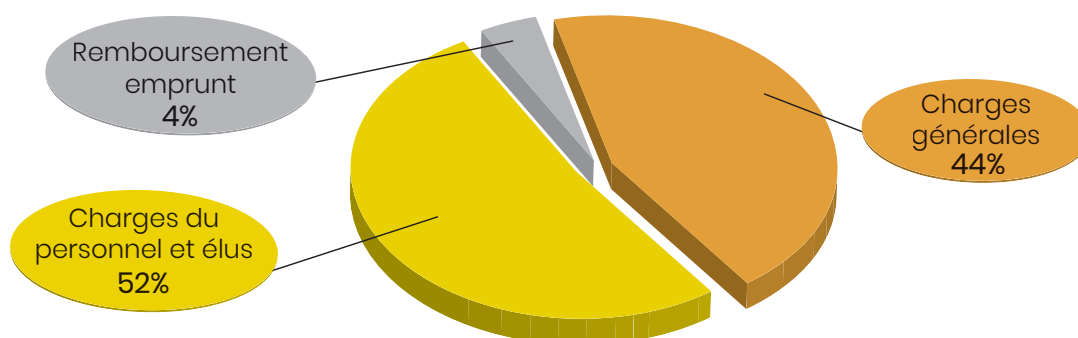


Plantation des arbres dans la forêt communale

Recettes : total 147 157 euros



Dépenses : total 136 630 euros





L'adressage postal pour 2019

Une équipe de 4 personnes du conseil travaille sur la numérotation et la nomination des voies et rues de notre commune.

Ceci va bousculer nos habitudes mais L'objectif est important.

- Rapidité d'intervention des services d'urgence : pompier, SAMU, police, ambulances;
- Efficacité de l'acheminement du courrier, des colis;
- Optimisation des services : déploiements des réseaux (eau, télécoms, fibre) – services à la personne;
- Navigation : généralisation de l'usage des GPS par les particuliers sur des terminaux multiples;
- Durant le 2^e semestre 2019 nous passerons à l'étape pratique avec la pose des plaques de rue;
- Nous organiserons une réunion publique afin de répondre à toutes vos questions et distribuer les numéros de chacun.





La COR vous accompagne au quotidien



En 2018, la Communauté d'agglomération a continué de vous accompagner dans votre vie quotidienne. Dans les écoles, sur vos routes, pour développer l'accès à la culture ou dans vos entreprises, la COR intervient sans même que vous ne le sachiez parfois, et œuvre à offrir au territoire les meilleurs atouts et à renforcer les liens entre les 34 communes qui la composent.

Ce sera une nouvelle fois le cas en 2019. Nous renouvelons cette ambition en 2019 de dynamiser le territoire à travers plusieurs thématiques chères à la collectivité et ses élus. Sur le plan économique, l'installation du leader mondial de l'homéopathie, l'entreprise Boiron, sur la zone Actival, aux Olmes est un formidable symbole. Mais elle n'est pas le seul reflet des efforts engagés par la COR pour le développement économique et d'autres entreprises doivent lui emboîter le pas afin de créer de l'emploi sur notre territoire, après que la COR a œuvré à réhabiliter d'anciens sites industriels prêts à les accueillir.

Nos habitants et notre territoire, remarquable notamment par sa richesse naturelle, sont au cœur des préoccupations de la COR, c'est tout le sens politique que nous menons en matière de développement durable. Désireuse de devenir un territoire à énergie positive et donc de diviser par deux sa consommation énergétique à l'horizon 2050, la COR a multiplié les initiatives en ce sens : projet éolien du Beaujolais Vert à Valsonne, mise en ligne d'un cadastre solaire pour estimer le potentiel photovoltaïque de sa toiture, programme d'installation de panneaux photovoltaïques, soutien envers les productions locales et les circuits courts avec notamment un Forum de l'alimentation de proximité... Ces projets structurants sont autant d'exemples de la détermination de la COR à faire

de son territoire un lieu en pointe sur les questions environnementales.



C'est aussi à l'aune de ces atouts naturels que la COR poursuit son objectif d'inscrire le Beaujolais Vert dans une véritable démarche d'attractivité avec la mise en avant du sport nature, dont l'Ultra Trail du Beaujolais Vert est une formidable vitrine. La deuxième édition, qui s'est déroulée vendredi 12 et samedi 13 octobre, a accueilli plus de 1.800 coureurs, locaux mais aussi venus de toute la France, qui ont découvert les attraits de nos paysages et sont devenus par la même occasion autant d'ambassadeurs de notre territoire.

Etendue sur près de 600 km², la COR intervient également afin de faciliter les déplacements intracommunautaires. Avec des initiatives telles que Covoit'ici ou l'auto-partage, elle expérimente des outils innovants, économiques et écologiques afin de faciliter la mobilité de l'ensemble des habitants de notre territoire et travaille à renforcer l'intermodalité (rail/route) des moyens de transports.

Plus de renseignements et toutes les actualités de la COR sur www.ouestrhodanien.fr et sur les réseaux sociaux.



La forêt des Monts du Beaujolais

Les Monts du Beaujolais s'étendent sur une soixantaine de km de long et une vingtaine de km de large, sur les cantons de Monsols, Lamure-sur-Azergues, Thizy, Amplepuis et Tarare (Rhône), et sur les régions de Belmont de-la-Loire et de Violay (Loire).

Au Moyen Age, ce territoire est recouvert de forêts. Au XVIII^e siècle, la déforestation est très importante. À la Révolution, elle s'accélère encore. Elle se poursuit au XIX^e siècle où il faut des terres pour nourrir une population, dont la densité est exceptionnelle du fait du développement du tissage à domicile qui permet aux jeunes générations de rester au pays.

Les débuts du reboisement

De 1820 à 1860, les initiatives de reboisement sont individuelles et se localisent uniquement dans la haute vallée de l'Azergues. L'exemple est donné par un grand propriétaire du Charolais, le comte de Rambuteau. Préfet de l'ancien département du Simplon (en Suisse) entre 1810 et 1813, il en avait rapporté des graines et des plants d'épicéas, de sapins et de mélèzes. De sa pépinière, il alimente quelques grands propriétaires notables : le comte du Sordet à St-Igny-de-

Vers, le comte de Saint-Victor à Ronno, le Comte du Sablon à Claveisolles, Agniel de Chénelette. Au total, près de 500 hectares sont plantés en résineux entre 1835 et 1860, du bois d'Ajoux au nord (Comte du Sordet) à la forêt des Mollières au sud (Comte de Saint-Victor).

Le Comte du Sablon fait les premières coupes d'épicéas vers 1860 dans ses forêts de Claveisolles.

C'est dans ce contexte local que prend effet la loi du 28 juillet 1860 sur la conservation et la restauration des terrains de montagne, prévoyant l'établissement de pépinières départementales et la fourniture gratuite de plants ou de graines aux propriétaires désireux de reboiser leurs parcelles. Pour bénéficier des subventions de l'Etat, le Conseil Général du Rhône, dans sa session de 1861, prend l'initiative de créer aussitôt des pépinières.

La pépinière de Saint-Appolinaire

En 1862, les élus de la commune sont réticents à abandonner 2 hectares de terrain appartenant à la commune pour permettre au département de créer une pépinière d'intérêt général.

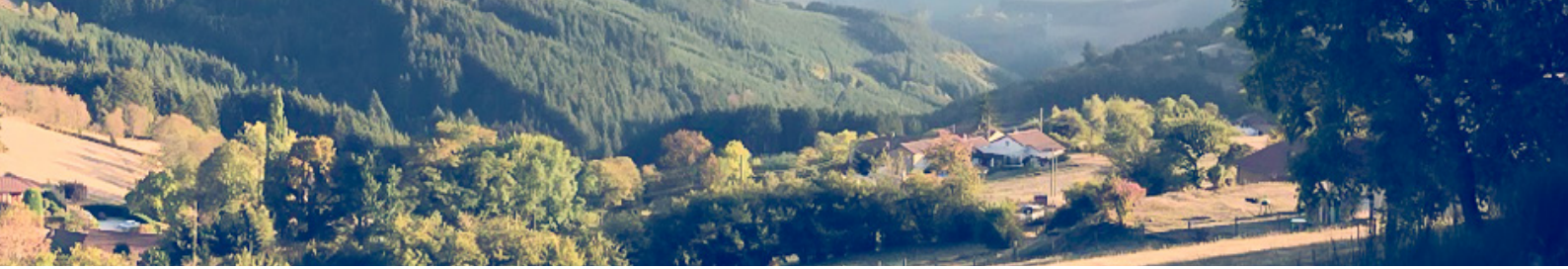
Ils craignent aussi que la source, située à proximité,



Le sapin pectiné, dit aussi sapin commun, est le véritable sapin, l'abies alba des botanistes. Ses aiguilles, vert foncé, sont plates et rainurées de blanc sur la face intérieure.



Le mélèze se reconnaît facilement car ses aiguilles jaunissent et tombent en automne.



devienne insuffisante pour leur bétail si une partie de l'eau est dérivée pour l'arrosage des plants de la pépinière.

Un consensus est trouvé : la commune restera propriétaire du terrain sur lequel est implantée la pépinière et un béliet mécanique sera installé pour remonter l'eau d'une autre source située en amont.

En 1863, la pépinière de Saint-Appolinaire est créée ainsi que celle de Vauxrenard (dans cette commune, le département devient propriétaire du terrain occupé par la pépinière). Pour gagner du temps, des jeunes plants d'épicéas, de sapins et de pins noirs d'Autriche sont achetés dans le Jura. Les 2 pépinières fournissent gratuitement les plants aux particuliers qui en font la demande. Les grands propriétaires sont les premiers à en bénéficier.

La forêt communale de Saint-Appolinaire

En 1862, des élus veulent profiter de la loi pour boiser les terrains communaux à peu de frais, d'autres s'y opposent car les cultivateurs les utilisent pour faire paître leurs animaux (droit de pacage sur terre inculte : arrêté municipal de 1809). La décision de boiser une quarantaine d'hectares de vassibles (terrains couverts de genêts et bruyères) est quand même prise en 1863. Par la suite, le reste des terrains communaux sera boisé et la forêt communale couvrira ainsi 96 hectares (dont 36 hectares sur la commune de Ronno).

A l'occasion des journées du patrimoine, la commune en collaboration avec la COR et l'ONF ont organisé une visite dans la forêt communale.



L'épicéa se reconnaît à ses grands cônes légèrement courbes qui tombent intacts sur le sol. Il ne craint pas le gel.



Le pin noir d'Autriche a un tronc relativement droit. Il supporte bien le gel.





Le développement du reboisement

En 1872, le reboisement s'étend sur 1 500 hectares, répartis pour l'essentiel sur les trois communes de Saint-Apollinaire, Ronno et Saint-Just-d'Avray. Un véritable massif forestier se constitue sur la crête de la chaîne des Mollières.

D'abord pratiqué par les seuls grands propriétaires et quelques communes, le reboisement va se généraliser après 1875 : héritiers partis en ville, industriels et commerçants voulant réaliser des placements d'argent. Les agriculteurs n'en profiteront que beaucoup plus tard pour boiser des parcelles difficiles à travailler.

En 1881, le Conseil Général décide la création de trois nouvelles pépinières départementales : Claveisolles, Sainte-Foy-l'Argentière et Vaugneray.

En 1882, la surface reboisée atteint 2 500 hectares sur les deux flancs de la vallée de l'Azergues.

En 1909, dans les cantons d'Amplepuis, Lamure sur Azergues, Monsols et Thizy, la surface de la forêt a augmenté d'un tiers. Cette évolution est d'autant plus remarquable que dans le reste du département le déboisement se poursuit. La totalité du reboisement de la région s'est fait en résineux : au début en sapins, épicéas, mélèzes et pins et, à partir de 1920, essentiellement en douglas.

La forêt beaujolaise connaît encore deux périodes de forte extension, après les deux guerres mondiales :

- après 1918, beaucoup d'exploitations disparaissent faute de main-d'œuvre.
- après 1945, le même phénomène se reproduit, causé par l'exode rural.

La forêt publique

Au début des années 1930, sous l'impulsion de Laurent Bonnevey, président du Conseil Général du

Rhône, le Département entreprend de constituer son propre patrimoine forestier dans le Haut-Beaujolais. Pour cela, il se porte acquéreur d'une multitude de parcelles laissées libres par l'exode rural de 1930 jusqu'à 1985.

Ainsi, le Département du Rhône devient propriétaire d'un domaine forestier composé de dix massifs : Brou (429 ha), la Cantinière (372 ha), Avenas (323 ha), la Pyramide (267 ha), Longeval (107 ha), le Pully (101 ha), Amplepuis (82 ha),

Ranchal (20 ha), les Monts du Lyonnais (14 ha) et les Monts de Tarare (9 ha). La moitié des 1 800 hectares de la forêt départementale du Rhône se trouve dans la montagne beaujolaise. Le plus grand massif, la forêt de Brou, s'étend sur les communes de Ternand, Chamelet, Létra, Saint-Vérand, Dième, Saint-Clément-sous-Valsonne et Valsonne.



Journées du patrimoine

A la fin du XIX^e siècle, la composition du Conseil Général du Rhône s'est politiquement modifiée. Les propriétaires rentiers se sont effacés et les cantons ruraux sont représentés par des avocats (Laurent Bonnevey à Lamure s/Azergues), des médecins (Albert à Amplepuis) ou des industriels (Moncorgé à Thizy).



Une vingtaine de communes, dont Saint-Appolinaire, Ronno, Saint-Just d'Avray, des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) et des hôpitaux possèdent des bois. Cependant, la forêt départementale du Rhône reste de loin la principale forêt publique des Monts du Beaujolais.

La gestion des forêts publiques, d'abord assurée par l'administration des Eaux et Forêts, est confiée, depuis 1964, à l'Office National des Forêts (ONF).

La forêt privée

La forêt des Monts du Beaujolais est privée à 96%.

Elle appartient à 14 000 propriétaires forestiers, dont la moitié possède moins d'un hectare.

Ce morcellement forestier est ancien et s'est accentué au fil des héritages.

Aujourd'hui, les Monts du Beaujolais ont une surface boisée de 45 000 hectares, dont 38 300 dans le département du Rhône.

La forêt beaujolaise se caractérise par une proportion importante de résineux : 71% (contre 40% en moyenne en France) et la prépondérance du douglas. En effet, au cours des 50 dernières années, le douglas a détrôné le sapin pour devenir la principale essence du territoire (30 000 ha).

A l'avenir, le défi de la forêt sera de s'adapter au changement climatique.

Sources : Écomusée du Haut-Beaujolais, exposition Vert Horizon, la forêt des Monts du Beaujolais (2017) et Gilbert Garrier (Université Lyon 2).

Merci à Louis Montet qui nous a prêté ses documents.

Paulette et Jean Poppon



Essence originaire de l'ouest de l'Amérique du Nord. L'Européen Archibald Menzies la découvre en 1792 dans l'île de Vancouver au Canada (Pseudotsuga Menziesii).

Les premiers essais de plantation ont été réalisés en 1827 en Angleterre par Sir David Douglas, botaniste, qui donna son nom à l'arbre.

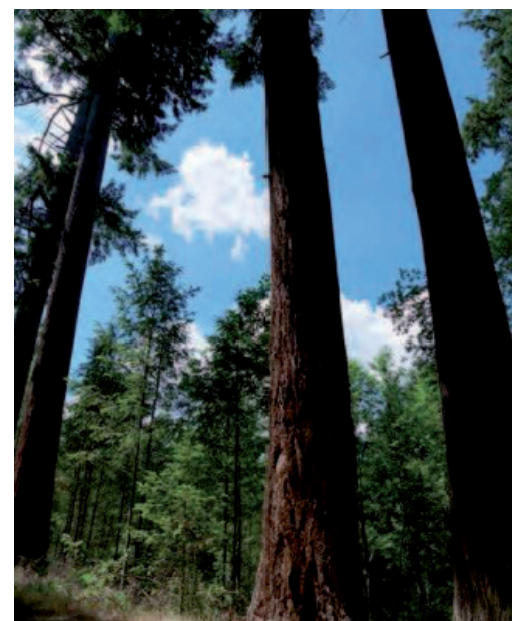
Le douglas, appelé aussi pin d'Oregon, fut introduit en 1842 en France (château de Cheverny) et en 1872 dans les Monts du Beaujolais par le Comte du Sablon.



Les écailles des fruits du douglas (les cônes) sont formées de petites langues à trois pointes (les bractées).



Le douglas se reconnaît facilement au parfum de citronnelle qui se dégage de ses aiguilles souples, fines, pointues et aplaties. Leur contact est doux et ne pique pas.



L'écorce des arbres adultes du douglas est épaisse et craquelée.



Comité des fêtes - rétrospective 2018



Le saucisson au gène était au menu

Février

2018 a vu le retour de notre repas polaire organisé plus tôt dans l'année.



Jeannine au premier plan est fidèle au poste

Janvier

L'année a commencé par la vente des galettes.



Les paniers bien remplis

Avril

La chasse à l'œuf qui s'est déroulée le week-end de Pâques fait toujours le bonheur des petits et des grands.



La photo de groupe



Les heureux gagnants avec le président



Mai

Le mois de mai à été riche en manifestations cette année, repas de voisins, aide active du comité à l'organisation de la fête des classes en 8 et organisation de la deuxième course de caisse à savon 20 ans après la première édition. Un gros travail pour les membres du comité pour l'organisation de cette manifestation qui s'est déroulée sans accroc.



Merci à tous les bénévoles, sans qui nous ne pourrions pas vous proposer ce genre de divertissement.



Certains pilotes étaient très jeunes



Le public était ravi, les riverains ont joué le jeu



La remontée des voitures

Juillet

La fête du 14 juillet.



Tchakaboum a amusé le jeune public



Alain nous a fait rêver avec son feu d'artifice

Perspectives 2019

- Vente des galettes le dimanche 6 janvier à partir de 10 h
- Vendredi 18 janvier à 20 h salle Étienne Villand, assemblée générale; ordre du jour : Renouvellement des membres du bureau, venez nombreux. Nous tirerons les rois à l'issue de la réunion.

Les membres du comité des fêtes vous souhaitent une excellente année 2019 et espèrent votre soutien pour les futures manifestations.



Saint Appolinaire et la guerre de 14-18



Cérémonie du 11 novembre

4 familles ont perdu plusieurs de leurs fils à la guerre: famille **MONTET (3)**, famille **DUMAS (2)**, famille **PROTON (2)** et famille **ROLLIN (2)**.

24 soldats sont morts à la guerre, soit :

8 % de la population totale (moyenne nationale : 3 %)

22 % de la population active masculine (moyenne nationale : 8 %)

30 % des soldats mobilisés (moyenne nationale : 20 %)

5 soldats (dont 2 frères) ont été tués dans les 2 premiers mois de la guerre :

TRIOMPHE Marius, tisseur au Sadot, tué le 24 août 1914 à l'âge de 23 ans,

MONTET Francis, tisseur au Savin, tué le 26 août 1914 à l'âge de 26 ans,

MONTET Louis, tisseur à la Motte, porté disparu et déclaré mort le 29 août 1914 à l'âge de 22 ans,

BROSSE Jean, tisseur à la Motte, porté disparu et déclaré mort le 1^{er} septembre 1914 à l'âge de 24 ans,

DUMAS Pierre, négociant en médecine à Lyon, tué le 4 octobre 1914 à l'âge de 24 ans,

ROLLIN Jean-Marie, cultivateur-tisseur à la Voisinée, tué le 24 janvier 1915 à l'âge de 23 ans,

BUTHY Joannès, tisseur au Mira, mort le 21 février 1915 à l'âge de 22 ans,

PROTON Léon, cultivateur à la Voisinée, porté disparu et déclaré mort le 24 février 1915 à l'âge de 22 ans,

PIVOT Etienne, tisseur au Mira, porté disparu et déclaré mort le 20 mai 1915 à l'âge de 34 ans,

NONY Francis, tisseur à la Goutte, tué le 22 juillet 1915 à l'âge de 22 ans,

VILLARD Francis, tisseur à la Roussille, tué le 14 octobre 1915 à l'âge de 26 ans,

GIRAUD Claudius, tisseur à la Voisinée, porté disparu et déclaré mort le 27 avril 1916 à l'âge de 31 ans,

DUMAS François, cultivateur aux Terres, mort le 11 juillet 1916 à l'âge de 35 ans,

MONTET Antoine, tisseur à St Clément s/Valsonne, tué le 17 juillet 1916 à l'âge de 34 ans,

ROLLIN Etienne, tisseur à la Voisinée, tué le 1^{er} octobre 1916 à l'âge de 32 ans,

MONTET François, cultivateur-tisseur au Chanfray, mort le 8 octobre 1916 à l'âge de 30 ans,

VIGNON Claudius, cultivateur à Rochagny, mort le 25 octobre 1916 à l'âge de 36 ans,

PROTON Antonin, boulanger à St Georges de Reneins, mort le 15 juillet 1917 à l'âge de 30 ans,

BUTHY Claudius, tisseur aux Bruyères, mort le 6 juin 1918 à l'âge de 33 ans,

DEVARENNE Jean, tisseur à l'Orme, tué le 14 octobre 1918 à l'âge de 21 ans,

ITEPRAT Pétrus, boulanger à Lyon 3^e, mort le 22 octobre 1918 à l'âge de 31 ans,

LIVET François, maréchal-ferrant au Sadot, tué le 25 octobre 1918 à l'âge de 24 ans,

DUMAS Antonin, cultivateur au Bourg de St Appolinaire, mort le 9 novembre 1918 à l'âge de 32 ans,

DUMAS Claudius, cultivateur à la Roussille, mort le 17 juin 1919 à l'âge de 34 ans.



Animations et cérémonies



Vœux de la municipalité 2018



Exposition pour la journée du patrimoine



Les conscrits de la classe en 8



Repas de fin d'année



14 juillet



Halloween



La relève est assurée pour le fleurissement



UCHS - Union des chasseurs du Haut Soanan

L'UCHS a élu son bureau le 10 mars 2018 suite au courrier du 3 décembre 2017 nous informant qu'à cette date, notre président Jean BACOT, démissionnait de la présidence de l'UCHS et cessait donc d'exercer cette fonction.

Trois nouveaux chasseurs nous ont rejoints, suite à des départs (pour certains de santé)

M. Jean-Louis DAMPFHOFFER

M. Jean Sébastien GAUVILLE

M. Patrick COQUARD

Sans oublier une jeune chasseuse Melle Mélanie DUPRE en chasse accompagnée avec son papa M. Didier DUPRE, notre administrateur du secteur de la Fédération de Chasse du Rhône.

Cette jeune Mélanie a prélevé, en tir d'été, un joli brocard de 27 kg et le jour de l'ouverture officielle de la chasse une balle bien placée dans un chevreuil de 26 kg. Félicitations à elle pour ce début de saison ! Elle sait garder son sang-froid, même invitée dans les chasses voisines où le sanglier de 85 kg ne l'a pas impressionnée. Oui la chasse n'est pas qu'une activité de « mecs » !

Les actions en faveur de la sécurité restent plus que jamais en vigilance, avec pose de panneaux de signalisation de battue, afin que chacun puisse se promener sans appréhension sur nos chemins.

Pour le plan chasse 2018/2019 : 14 chevreuils sont attribués. Les sangliers ne sont, quant à eux, pas quantifiés.

En ce début de saison, avec la chaleur et le sec, la végétation souffre beaucoup et les refuges pour les sangliers dans les bois se font de plus en plus rares, en cause l'exploitation forestière et le relevage des plantations de résineux. Cela ne les empêche pas,

malgré tout, de causer des dégâts dans les prairies en zone humide. Nous sommes sur leurs traces, mais fort est de constater que pour l'instant ils restent chez nos voisins.

Pour notre agriculteur j'espère que cette situation se calmera et, si la pluie revient, elle nous rendra la tâche certainement plus facile avec nos chiens.

Le partage de gros gibiers se fait entre propriétaires et chasseurs, sans oublier le club « Accueil et Amitié ».

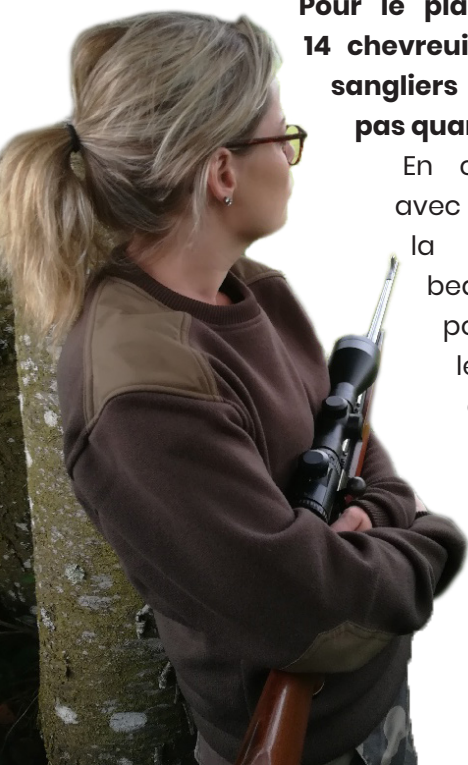
L'UCHS, dans le respect de la nature souhaite à tous, de partager un bon moment

dans nos forêts et nos chemins ouverts au public en lui apportant les réponses aux questions qu'il peut se poser éventuellement, sur notre méthode de chasse, à savoir quand il y a battue nous ne chassons que : chevreuil, sanglier et renard, tir à balles obligatoire...

J'espère et souhaite à tous une saison de chasse simple et conviviale, dans les règles dignes d'un chasseur.

Bonne année 2019 !

Le Président



Composition du bureau :

Président : M. Louis BESACIER

Président adjoint : M. Joseph SAUVAGEON

Secrétaire : M. Pascal CHAFFIOTTE

Secrétaire adjoint : M. Jean BACOT

Trésorier : M. Patrick MARIETTON

Trésorier adjoint : M. Paul DUCREUX

Représentant les non-résidents : M. Bernard BESACIER



Le Club Accueil Amitié

Le Club Accueil Amitié se réunit les premiers et troisièmes jeudis du mois à partir de 14h30 dans la Salle Etienne Villand.

Lors de nos réunions nous jouons principalement à la belote mais sommes ouverts à tous les jeux de cartes ou de société. Nous retrouver tous les quinze jours nous permet de dialoguer, d'échanger nos idées et ainsi de lutter contre l'isolement. Nous sommes un petit groupe d'amis ravis d'ouvrir leur cercle à tous les nouveaux venus.

Pratiquer une activité physique chaque jour est bénéfique. Elle aide à garder la forme et le moral, à préserver sa santé quel que



Qu'est-ce ?

Prendre soin de soi, acquérir les bons réflexes du quotidien dans la convivialité vous aideront à améliorer votre qualité de vie et à préserver votre capital santé.

Si ce thème vous intéresse n'hésitez pas à me contacter :

au 06 85 83 01 46

ou par courriel :

cgelleclub@numericable.fr

Nous vous souhaitons une excellente nouvelle année et espérons vous accueillir bientôt dans notre club.

Christine Gellé, présidente,

Et tous les membres du Club Accueil Amitié



soit son âge. Aussi nous aimerions cette année réunir quelques personnes pour faire une ou deux marches chaque semaine – selon la saison nous pourrions sortir soit le matin vers 9 heures soit l'après-midi vers 14h30 pour un parcours qui pourrait varier selon les envies.

N'hésitez pas à nous faire savoir si vous êtes intéressés.

Dans le cadre de notre Fédération, Générations Mouvement, le **club proposera en début d'année un Atelier Vitalité.**





Ateliers enfants

Cette année le comité des fêtes a proposé des nombreux ateliers enfants

Leila, Germaine, Chouquette et biens d'autres ont donc organisé avec succès ces ateliers



Pour la fête des mères : réalisation d'un porte-photo



Au printemps réalisation d'un carré potager



Pour la fête des pères : réalisation d'un présentoir pour trois photos tenues par des pincettes



Le 22 décembre 2018 atelier de Noël - préparation de petits Sablés et décoration de table

En 2019 deux ateliers attendent les enfants

Atelier Mardi gras samedi 2 mars de 14h à 16 h



Création d'un masque pour le défilé du mardi 5 mars à 17 h. L'enfant doit se munir d'un tablier, une assiette, un saladier et une cuillère en bois.

Et réalisation de bugnes, avec la participation des parents pour la cuisson à leur domicile
Mardi gras : Rassemblement devant la mairie où l'enfant pourra se déguiser à sa guise.

Atelier Pâques samedi 20 avril de 14h à 16 h



Réalisation d'un panier pour la collecte des œufs de Pâques.

Rappel : les ateliers s'adressent aux enfants à partir de 4 ans et plus. La participation est de 2 euros par enfant, goûter compris.

Inscription auprès de Mme SIMONITTO Germaine tél. 04 74 13 08 44.

Et éventuellement en juin une sortie poney au lac des sapins à Cublize.



Un champion de BMX à Saint Appolinaire

Yann Chaffiotte

J'ai débuté le BMX RACE à 9 ans au club d'Amplepuis (V.R.C).

Au fur et à mesure des entraînements et des compétitions sur le plan départemental et régional je me suis découvert une vraie passion pour cette discipline. J'ai fini 70^e au classement quart sud-est.

En 2016 j'ai intégré la section sport études BMX à SAINT ÉTIENNE.

À force de travail (il faut arriver à concilier sport et études) cette année j'ai fini deuxième de mon année au classement quart sud-est.

Les sept premiers se qualifient pour passer pilotes nationaux ce qui nous ouvre les portes de la coupe de France; coupe d'Europe et si mes résultats me le permettent accéder à la coupe du monde.

Grâce à ce résultat je me suis qualifié dans la catégorie JUNIOR,



Je suis à la recherche de sponsors qui me permettront d'assurer mes déplacements sur le plan européen (France, Italie, Belgique, Norvège, Lettonie) en contre partie sur mon maillot je mettrai le nom de ces sponsors pour les faire connaître sur le plan international pour la saison 2019.



cela va me faire découvrir les buttes de départ à 8m de haut, on atteint environ les 60km/h en bas cette butte, au lieu de 3m ou 5m et les sections pros qui sont des enchaînements de grands sauts qui m'étaient fermés jusqu'à présent.





Adresses utiles

Mairie

Adresse : Place de l'Église 69170 SAINT APPOLINAIRE
Tél. : 04 74 05 16 26
Site : www.saint-appolinaire.jimdo.com
Courriel : mairie-st-appo@wanadoo.fr
Facebook : SaintAppoofficiel
Horaires d'ouverture de la Mairie : Mardi et jeudi de 9h15 à 12h00 / Samedi de 9h00 à 11h00

Maison du département du Rhône

Adresse : 6 rue pigeonier 69170 Tarare
Tél. : 04 74 05 36 20
Site : www.rhone.fr

MAISON
DU
RHÔNE

Communauté ouest rhodanien

Adresse : 3 Rue de la Venne - 69170 TARARE
Tél. : 04 74 05 06 60
Site : www.ouestrhodanien.fr
Courriel : contact@c-or.fr



Allo Service Public

Tél. : 3939
Site : www.service-public.fr
 Ce service délivre des renseignements administratifs à tous les usagers, (perte de papiers d'identité, prestations familiales, licenciement ...)



Déchetteries

Saint-Marcel-l'Éclairé

Adresse : Chemin de Goutte Vignolle
Tél. : 04 74 89 58 39
Horaires : Lundi au vendredi: 10h-12h & 14h-18h
 Samedi: 9h - 18h / Dimanche: 9h -12h
Présentation de la carte d'accès

Amplepuis

Adresse : Zone industrielle Avenue J. Moos
Tél. : 04 74 89 46 83
Horaires : Lundi & Jeudi : 8h - 12h / Mardi, Vendredi & Samedi : 8h - 12h & 13h30 - 17h30
présentation justificatif de domicile



Divers

GENDARMERIE : 04 74 63 00 36
POLICE SECOURS : 17 ou 112
POMPIERS : 18
SAMU : 15 ou 112
HOPITAL TARARE : 04 74 05 46 46
CENTRE ANTIPOISON : 04 74 11 69 11

Transport à la demande

Réseau CORUS : 04 74 63 80 18
 Saint Appolinaire est desservi par la ligne 1 :
 Bourg St-Appolinaire • Le Raye • Bourg Dième
 • Le Gruppon • Bourg Valsonne • Combe •
 Bourg St-Clément-sur-Valsonne • Maison de retraite • TARARE

APA

ALAIN LEPRETRE
Installaton TV, satellite, courant faible
Le Chanfray - 06 08 54 29 83



Fruits Alloin

Le samedi à 10 H en quinzaine



Mick Auto

RABOUTOT MICKAEL
Réparateur auto se déplace à domicile ou
lieu de travail
Le Chanfray - 06 13 56 04 83



Patifrais

Le jeudi en quinzaine



Renov'action

VALOIS SEBASTIEN
Dépannage électrique - plaquiste
Le Gonnet - 06 98 09 47 33



Sarl Coffre-Subtil

Traitement de charpentes - isolation
le Chanfray - 06 30 28 39 39

Tsr Racing

TAILLARDAT FRANCK
Vente de pièces accessoires auto, épaviste
Le Savin - 06 45 83 22 56

Admr

aide ménagère et aide à domicile
Admr Tarare- Soanan
04 74 63 01 75
aide aux familles
Admr Pontcharra
04 74 63 65 80



Entraide tararienne

13 bis boulevard Voltaire
69170 Tarare
04 74 63 01 21
E-mail : entraide-tararienne@wanadoo.fr



Maison paroissiale

5 rue Radisson 69170 Tarare
Accueil jeudi et samedi de 9h30 à 11h30
Tél. 04 74 63 02 11
du lundi au vendredi - 9h-12h et 15h-16h

Gîtes

La cime du bourg

8 personnes
réservation Mme Munch
06 65 74 75 58

Le Moulin

6 personnes,
Réservation M. Claude Arricot
04 74 05 12 45

Le Sadot

6 personnes,
Réservation Gîtes de France
04 72 77 17 51

Les Terres

15 personnes
réservation M. et Mme Wary
06 32 53 98 86





État civil 2018

Naissances

Le 8 avril : Mia, Aurélie JEAMBEL SAUVANOT

Le 30 septembre : Diégo BARRAUD



Mariage

Le 30 juin : DUJARDIN-REY David et BARRAUD Christèle



Décès

Le 24 décembre 2017 : Maurice DUPERRAY

Le 30 juillet 2018 : Marie-Thérèse Catherine GALLIANO



Nouveaux arrivants

M. DUPUPET Erwan : Le Bourg

Mme NICOD Audrey et MALVAL Michaël : rue de l'église

M. et Mme Wisniewski : Le Mira

SAINT-APPOLINAIRE



Saint Appolinaire

